

# **Considérations sur le rôle et l'importance de la filière Abibac**

## **Dix ans d'expérience au jury du baccalauréat franco-allemand du lycée Chateaubriand**

Soixante ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, les événements, ô combien douloureux, qui se sont déroulés entre 1933 et 1945 sont encore dans toutes les mémoires. Soixante ans après cette issue, terrible mais ô combien libératrice, le passé resurgit avec clarté, non seulement comme un temps de commémoration, mais aussi comme un fait historique qui doit nous amener à réfléchir et à faire preuve d'une vigilance de tous les instants. Si l'Allemagne est concernée au premier chef, les autres pays le sont aussi, qui ont pour devoir de veiller à ce que cette terre ne soit plus porteuse d'un tel désastre politique et moral, dont la Seconde Guerre mondiale a été le point culminant. Il ne peut suffire d'analyser les événements, avec leurs tenants et aboutissants : la liberté des peuples est un préalable tout aussi fondamental.

À l'été 1945, l'Allemagne est un pays désorienté, sans lendemain, à la merci des puissances alliées. Une redéfinition de l'avenir des Allemands, sur des bases infrangibles, étant inévitable, l'impulsion donnée par les Alliés en devient l'axe directeur. À la France incombe ici un rôle central comme le montre la suite de l'histoire écrite sous de Gaulle, Bidault et R. Schuman. L'Allemagne leur doit beaucoup. Les accords de 1963 et le traité de l'Élysée marquent un renouveau de la relation franco-allemande, désormais pilier de l'unification européenne. C'est aussi un point de départ d'une politique d'échanges culturels et de formation de notre jeunesse.

L'un des axes de la réflexion porte sur la possibilité de suivre un cursus bilingue afin d'obtenir une équivalence entre les diplômes allemand de l'*Abitur* et du baccalauréat français.

Depuis 1985, les ministères chargés de l'éducation en France et en Allemagne ont lancé une expérience qui vise à décerner simultanément le baccalauréat et l'*Abitur*, grâce à la mise en place d'un programme d'examen unique. Expérimenté dans un premier temps à Lyon et à Bonn, la délivrance simultanée des deux diplômes s'est vu étendre à seize établissements en France et en Allemagne.

Le 31 mai 1985, les gouvernements français et allemand ont signé un traité définissant leur volonté de poursuivre ce modèle au service de trois objectifs majeurs :

- l'acquisition par l'élève d'une double compétence linguistique, dans la langue étrangère comme dans la langue maternelle ;
- la possibilité accordée à l'étudiant titulaire de l'Abibac d'accéder aux mêmes formations et aux mêmes métiers dans l'un et l'autre pays ;
- l'appropriation et l'usage raisonné d'un double « viatique » culturel, grâce à une construction progressive des savoirs ainsi qu'à une judicieuse répartition des contenus à traiter dans l'une et l'autre langue, toutes deux respectueuses de l'authenticité linguistique des documents utilisés.

Une déclaration commune, sur l'évolution continue de la coopération dans l'enseignement scolaire, qui fait référence au développement de la « délivrance simultanée », souligne le fait que l'intensité des rapports entre la France et l'Allemagne dépend essentiellement de notre capacité à convaincre les élèves de l'importance que peuvent revêtir une meilleure connaissance et une meilleure compréhension réciproques.

C'est en 1992 que M. Rannou, proviseur du lycée Chateaubriand, et M. Sanchez, le proviseur-adjoint, décident de lancer ce projet, encore à l'essai, dans le lycée. Qu'il leur soit ici rendu hommage d'avoir su prendre cette décision visionnaire qui a non seulement permis de proposer un plus large faisceau de connaissances à acquérir, mais aussi d'approfondir nos relations bilatérales, afin que nos jeunes puissent affronter l'Europe avec une fine connaissance et, par conséquent, une meilleure compréhension de l'autre. Nous n'arriverons à comprendre les réalités socio-culturelles de nos peuples que si nous connaissons et comprenons leur histoire.

Outre les études au sens strict, il faut que les jeunes puissent profiter dans une large mesure des possibilités d'échanges et de rencontres par-delà les frontières.

L'orientation bilingue dans les écoles françaises et allemandes se prête tout particulièrement à la réalisation de cet objectif. L'étude de la langue du partenaire en est une condition essentielle.

L'existence d'une communauté des pays européens dépend de la transmission de ce savoir. La diversité linguistique, qui caractérise l'Europe, ne conduit pas à une division : c'est un élément constitutif de l'union et de la richesse de l'Europe. L'Europe est le continent des langues. Connaître ces langues, c'est-à-dire comprendre et se faire comprendre d'autrui, est la condition de la construction d'une Europe unie.

Ce fait souligne — d'un point de vue social, scolaire et individuel — l'importance du plurilinguisme pour le développement de l'Europe et nous invite à tout mettre en œuvre pour le réaliser. Pour parvenir à ce but, en France comme en Allemagne, il faut tout d'abord éviter que l'étude des langues se concentre et se limite à une seule langue étrangère.

L'étude des langues étrangères amène hommes et femmes à se rencontrer malgré les différences linguistiques, malgré les différences historiques. Elle facilite l'intégration et contribue, de manière décisive, à la formation d'une identité européenne, dont la richesse repose sur la multiplicité des langues.

C'est en relisant les *Essais* de Montaigne que j'en ai une fois de plus perçu l'importance. Au neuvième chapitre du premier livre, Montaigne écrit : « Nous ne sommes hommes et ne nous tenons les uns aux autres que par la parole<sup>1</sup>. » En suivant Montaigne, on peut dire que la langue est la clé de la compréhension. À observer l'histoire et les relations qu'entretiennent désormais nos deux pays, je suis empli d'espoir et convaincu que nous réussirons à fournir des efforts particuliers pour développer constamment l'étude de nos deux langues.

En cours, les élèves découvrent la langue allemande à travers les contextes les plus variés. Ils consacrent, entre autres, une partie de leur travail scolaire à la littérature allemande. Dans un cas comme dans l'autre, ils ne se contentent pas d'apprendre d'une manière intense ce que les hommes pensent et ressentent, c'est aussi pour eux une excellente occasion d'apprendre à connaître le monde, à se connaître eux-mêmes.

Je souhaite que la littérature française, tout comme la littérature allemande, leur offre continuellement la possibilité d'expérimenter la vie de tous ses côtés, soit pour y trouver plaisir, soit pour y réfléchir en acquérant des modèles pour leur propre action.

Connaître l'histoire de France, l'histoire de l'Allemagne et de l'Autriche, l'histoire de l'Europe est une condition nécessaire pour expliquer la situation actuelle, les conditions socioculturelles, les problèmes du présent et comprendre les événements historiques dans leur cohérence fonctionnelle. L'avenir de nos deux nations, tout comme celui de l'Europe, dépend de notre volonté à garder en mémoire les conditions historiques.

1. Michel de Montaigne, *Essais*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1962, t. I, ch. ix.

Notre avenir dépend aussi de notre faculté à comprendre l'histoire. Enfin, la connaissance des facteurs géographiques est une condition *sine qua non* pour l'avenir de l'Europe économique et sociale.

Les élèves du lycée Chateaubriand apportent une preuve remarquable de leurs aptitudes en matière de langue et de littérature allemandes, d'histoire et de géographie. Ce sont là des domaines fondamentaux pour découvrir les réalités culturelles, historiques, sociales et économiques.

Je ne doute pas que nous réussirons à fournir des efforts particuliers pour continuer à développer les études dans les sections Abibac de la manière décrite. C'est une contribution importante pour la stabilité des relations entre nos deux pays et pour l'élaboration d'une Europe unie. J'espère que les élèves de la section Abibac seront les ambassadeurs et les coordinateurs de cette tâche en France, en Allemagne et en Europe.

Messieurs M. Vieuxloup et J. Bianco, tous deux proviseurs de l'établissement, ont poursuivi les efforts faits pour développer la section Abibac. Qu'ils soient ici sincèrement remerciés d'avoir aidé au développement actif et résolu de la section. Le succès et l'approbation générale leur seront garantis. Que soient également remerciés Mesdames et Messieurs les professeurs de la section : M<sup>me</sup> Hagemann, M<sup>me</sup> Köhler, M<sup>me</sup> Lohmann et M. Joslyn. Ils se sont engagés à former les élèves de façon tout à fait exemplaire. De nationalité allemande, ils sont établis professionnellement en France. Ils sont l'exemple vivant des possibilités qu'offre la section Abibac : rendre naturelle et évidente l'installation d'un Français en Allemagne et vice versa.

C'est en 1995 que la première promotion d'« Abibacheliers » a obtenu son diplôme et depuis 1996, M<sup>me</sup> Noll et moi-même, tous deux originaires de Rhénanie-Westphalie, et mandatés par la Conférence des ministres de la culture des *Länder* de la République fédérale allemande, faisons passer, tous les ans, l'*Abitur* au lycée Chateaubriand. Dès notre toute première prise de fonction, nous avons été impressionnés par la qualité de l'enseignement, le niveau des élèves et la qualité de la coopération avec les responsables de la section. Il est vrai que la vie à Rennes, en général, rend notre tâche fort agréable !

J'ai évoqué le travail que les élèves consacrent à la littérature allemande. J'ai souligné qu'ils ne se contentent pas d'apprendre d'une manière intense ce que les hommes pensent et ressentent à travers la littérature, j'ai également tâché de montrer à quel point ce peut être pour eux l'occasion d'apprendre à connaître le monde, à se connaître eux-mêmes. Je conclurai mon propos en citant un poème de Friedrich Schiller (1759-1805), dont nous célébrons, en 2005, le bicentenaire de

la mort, qui s'intitule « *Die Worte des Glaubens* » (« Les Mots de la foi »). Ce poème met en lumière le rôle de la liberté, de la vertu et de Dieu pour l'homme. Schiller appelle l'homme à prendre à cœur ces trois mots dans la conception de la vie.

Drei Worte nenn ich euch, inhaltschwer,  
 Sie gehen von Munde zu Munde,  
 Doch stammen sie nicht von außen her,  
 Das Herz nur gibt davon Kunde,  
 Dem Menschen ist aller Wert geraubt,  
 Wenn er nicht mehr an die drei Worte glaubt.

Der Mensch ist frei geschaffen, ist frei,  
 Und würd er in Ketten geboren,  
 Lasst euch nicht irren des Pöbels Geschrei,  
 Nicht den Missbrauch rasender Toren.  
 Vor dem Sklaven, wenn er die Kette bricht,  
 Vor dem freien Menschen erzittert nicht.

Und die Tugend, sie ist kein leerer Schall,  
 Der Mensch kann sie üben im Leben,  
 Und sollt er auch straucheln überall,  
 Er kann nach der göttlichen streben,  
 Und was kein Verstand der Verständigen sieht,  
 Das übet in Einfalt ein kindlich Gemüt.

Und ein Gott ist, ein heiliger Wille lebt,  
 Wie auch der menschliche wanke,  
 Hoch über der Zeit und dem Raume webt  
 Lebendig der höchste Gedanke,  
 Und ob alles in ewigem Wechsel kreist,  
 Es beharret im Wechsel ein ruhiger Geist.

Die drei Worte bewahret euch, inhaltschwer,  
 Sie pflanzet von Munde zu Munde,  
 Und stammen sie gleich nicht von außen her,  
 Euer Innres gibt davon Kunde,  
 Dem Menschen ist nimmer sein Wert geraubt,  
 Solang er noch an die drei Worte glaubt.

Friedrich SCHILLER, *Die Worte des Glaubens*.

Jörg HOFFMANN

*Jörg Hoffmann est Leitender Regierungsschuldirektor am Ministerium für Schule, Jugend und Kinder des Landes Nordrhein-Westfalen in Düsseldorf ; rattaché au ministère de l'Éducation de Rhénanie-du-Nord - Westphalie, à Düsseldorf, il occupe une fonction se rapprochant de celle d'un inspecteur général.*